

ACCOMPAGNEMENT DES PLASTURGISTES À L'INCORPORATION DE PLASTIQUES RECYCLÉS : L'ADEME DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ACCÉLÈRE

Les projets d'usines géantes ne concernent pas que les véhicules électriques ! Deux annonces coup sur coup d'implantations en France d'unités industrielles de production de résine de PET (polyéthylène) recyclée¹ attirent l'attention en ce début d'année sur une filière en plein essor : **le recyclage des plastiques**.

Forte de 600 acteurs en Bourgogne-Franche-Comté, la plasturgie est très concernée par les enjeux du recyclage. Dans le cadre du dispositif ORPLAST, dont le budget a été sérieusement réévalué pour accélérer la transition vers l'usage de plastiques recyclés, **l'ADEME accompagne les entreprises dans les études et les investissements**. L'appel à projets est ouvert, avec une prochaine échéance de **dépôt des dossiers avant le 1^{er} avril 2022**.



LA BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ, TERRE PROPICE À L'UTILISATION DE PLASTIQUES RECYCLÉS

Lilian Geney, chargé de mission Économie circulaire à l'ADEME de Bourgogne-Franche-Comté, anime le dispositif ORPLAST et pilote la relation avec les entreprises et les organismes techniques dans notre région. **« Il y a à la fois une véritable urgence et une vraie opportunité pour les entreprises de Bourgogne-Franche-Comté à convertir leur outil de production. Une urgence, car la réglementation se durcit, avec par exemple l'obligation d'incorporer 25 % de matière recyclée en 2025 dans les bouteilles PET. Ou encore l'interdiction depuis le 1er janvier 2022 de vendre les fruits et légumes frais non transformés emballés dans du plastique. Une opportunité, tant nous consacrons de ressources, avec la profession, pour accompagner les entreprises dans la conversion de leur organisation industrielle ».**

L'incorporation de plastiques recyclés dans la production agit positivement à deux endroits de la chaîne de valeur industrielle :

- La moindre consommation de matières carbonées vierges
- La moindre consommation d'énergie carbonée pour les produire

C'est pourquoi l'usage de résines recyclées est fortement encouragé, alors que les progrès à réaliser sont encore considérables. Seuls 29 % des plastiques mis en œuvre dans l'emballage ménager (qui représente 45,5 % des usages en France) sont aujourd'hui recyclés.

Lilian Geney comprend les hésitations de certains acteurs, mais il souhaite les rassurer sur l'ampleur de la prise en charge. **« La conversion de l'outil de production d'une entreprise est un véritable projet industriel. Nous accompagnons les plasturgistes à la fois dans les études d'écoconception ou pour réaliser des prototypes et les tester en conditions de production. Ensuite, nous sommes en mesure de participer au financement des investissements, moules, machines et même formation, quand les essais sont concluants. Et jusqu'à preuve du contraire, c'est parfois compliqué mais toujours possible ! »**

En Bourgogne-Franche-Comté, l'ADEME accompagne déjà plus d'une vingtaine de projets, dont les plus avancés ont déjà réalisé des pièces de test.

UN ACCOMPAGNEMENT TRIPARTITE, AVEC LE SOUTIEN DE POLYVIA ET DE L'IPC



« Nous pensons que 200 entreprises de notre région pourraient bénéficier de notre accompagnement. Sachant que la mobilisation est tripartite, puisque nous nous appuyons sur la compétence marché de Polyvia et sur la compétence technique de l'IPC », poursuit Lilian Geney.



Polyvia est l'Union des transformateurs de polymères. L'organisme insiste auprès de ses adhérents sur l'intérêt d'anticiper les obligations réglementaires et répond aux premières questions des entreprises intéressées quant à l'incorporation de matières premières recyclées. L'IPC est le Centre Technique Industriel de la Plasturgie

et des Composites. Il accompagne les entreprises sur la faisabilité technique, économique et réglementaire de leurs projets.

Les deux acteurs de la profession ont signé avec l'ADEME une convention régionale en septembre 2021.

L'heure est donc à la mobilisation générale des plasturgistes de Bourgogne-Franche-Comté, qui ont jusqu'au 1^{er} avril 2022 pour faire acte de candidature. Les moyens débloqués pour 2022, dans le cadre de France Relance, sont exceptionnels et à la hauteur des enjeux de l'économie circulaire dans le domaine de la plasturgie.

« Il ne faut pas oublier l'économie circulaire interne, c'est-à-dire l'incorporation des chutes de matière par les industriels. C'est souvent le premier pas dans la conversion des outils », conclut Lilian Geney.

ORPLAST, UN DISPOSITIF GLOBAL EN SOUTIEN DE L'ÉMERGENCE D'UNE FILIÈRE DU RECYCLAGE

La crédibilité des projets de conversion des plasturgistes dépend fortement de la solidité du modèle économique amont, garantissant la disponibilité d'une résine recyclée en qualité et en quantité. C'est pourquoi le dispositif ORPLAST de l'ADEME traite de l'ensemble de la chaîne de valeur.

En Bourgogne-Franche-Comté, des unités de régénération de matières plastiques ont récemment vu le jour, démontrant la capacité de notre région à s'engager de plain-pied dans la transition écologique à l'échelle industrielle. Lilian Geney cite par exemple l'usine Plastipak de Sainte-Marie-La-Blanche (21), dédiée au recyclage du PET.

Le développement de l'intégration de matières plastiques recyclées en substitution du plastique vierge repose sur la mobilisation coordonnée et durable des quatre maillons de la chaîne :

- **Collecter,**
- **Trier,**
- **Recycler,**
- **Incorporer.**

ORPLAST travaille avec tous les acteurs, industriels, experts et collectivités, de façon à faire émerger une filière nouvelle et durable. L'enjeu est à la fois écologique et économique pour notre pays : désormais, le prix de la tonne de PET recyclé fait jeu égal avec celle de PET vierge. En France, on n'a pas de pétrole, mais on a des montagnes de plastiques à retraiter !

L'ADEME en bref

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines

- énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

www.ademe.fr

 @ademe

Pour toute demande d'interview de l'ADEME BFC,
merci de bien vouloir nous contacter aux coordonnées ci-dessous.

CONTACT PRESSE

Mélanie Voisard

Buzz & Compagnie / melanie.voisard@buzzetcompagnie.com / **06 12 52 53 15**

Inès Lagrange

Buzz & Compagnie / ines.lagrange@buzzetcompagnie.com / **06 29 30 07 51**